

Changement du nombre de personnes

Dans le cadre de la compétence « **ordures ménagères** » confiée à la Communauté de Communes du Montbardois par les 33 communes du périmètre communautaire, l'assemblée délibérante a fait le choix de la redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères depuis 2003.

Cette redevance facturée à chaque foyer prendra en considération :

- Le foyer
- Le nombre de personnes **composant ce foyer**
- Le nombre de levées du conteneur « ordures ménagères »

Afin de pouvoir mettre à jour le fichier de redevance « ordures ménagères », nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce formulaire **le plus rapidement possible**.

Faute de réponse de votre part, la tarification maximale sera appliquée.

☐ M ou ☐ Mme

NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse complète du foyer :

N° Rue :

N° étage / n° appart :

Code postal : 21.....

Commune :



.....

Adresse de facturation (si différente) :

N° Rue :

N° étage / n° appart :

Code postal : Commune :

Personne(s) quittant ou intégrant le domicile :

NOM et Prénom	Cocher la case	Depuis le	Ancienne adresse (si arrivée) Nouvelle adresse (si départ)
	☐ Arrivée ☐ Départ		
	☐ Arrivée ☐ Départ		
	☐ Arrivée ☐ Départ		

Nouvelle composition du foyer (vous y compris après le(s) départ(s) ou l(es) arrivée(s)) : **à compter du :**

Vous devrez mettre à l'appui un **justificatif de domicile** afin de valider le changement du nombre de personnes pour votre compte (bail d'entrée, état des lieux de sortie, attestation d'achat).

Merci de retourner ce formulaire complété et accompagné des justificatifs au bureau Environnement de la Communauté de Communes ou via le formulaire de contact du site internet : <https://www.cc-montbardois.fr/les-dechets/>